Supplément au SOP n° 71, septembre-octobre 1982

DEUXIEME CONFERENCE PRECONCILIAIRE

Chambésy (Suisse), 3-12 septembre 1982

# DEUXIEME CONFERENCE PRECONCILIAIRE

# Chambésy (Suisse), 3-12 septembre 1982

Discours d'ouverture	2
Allocution d'introduction	
Rapports des commissions :	
sur le jeûne sur les empêchements au matriage sur la question du calendrier sur les normes de l'ordination des évêques	10 14 16 18
Décisions	19
Ordre du jour de la prochaine Conférence	22
Discours de clôture	24
Homélie prononcée par le métropolite MELITON à l'occasion de la clôture de la Conférence	25
Liste des participants	3/

# DISCOURS D'OUVERTURE

DE LA IIE COUFERENCE FANORTECDO E PRECONCILIAIRE
PRONONCE PAR S.E. LE METROPOLITE MELITON DE CPALCEDOINE

CHEF DE LA DELECATION DU PATRIARCAT CACUMENIQUE

le dimanche 5 septembre 1982

Vénérables participants à cette conférence, Chers frères.

C'est avec joie, respect et émotion que nous saluons votre présence bénie, vous tous, représentants honorables des saintes Eglises orthodoxes locales, en cette stavropigie patriarcale, réunis pour la deuxième Conférence panorthodoxe préconciliaire. Nous adressons à chacun d'entre vous, personnellement, la parole fraternelle de bienvenue.

En commençant le travail de notre sainte assemblée, nous avons sanctifié et consacré son début par la grâce et la bénédiction de la divine liturgie, nous unissant, par la prière, entre nous et avec le fidèle peuple de Dieu.

Et maintement, frèren, élevant une louwnge au Dieu trinitaire, au nom de S.S. l'Archevêque de Constantinople, Nouvelle Rome, et Patriarche oecuménique Diritrios Ier, nous déclarons ouverts les travaux de la IIe Conférence panort odoxe préconciliaire et appelons sur elle le souffle du très Saint Esprit.

Cette Conférence, par son caractère panorthodoxe, représente et récanitule toute notre sainte Eglise orthodoxe une et indivise. Le plus, en tant que préconciliaire, elle s'insère, selon notre ecclésiologie orthodoxe, dans l'institution de le conciliarité, laquelle, dans sa plus haute expression occuménique, celle du saint et grand Concile de l'Eglisa, représente son autorité suprême.

Par conséquent, cette Conférence est sainte. Elle ne ressemble en rien aux conférences de ce monde et, sirtout, n'a rien de commun avec la politique. Elle est, nous le répétons et le soulignons, une assemblée ecclésiale purement spirituelle rassemblée dans le Saint Esprit, lequelle n'est pas de ce monde mais est réunie dans ce monde. Ayant comme but le témoignage et le service du monde, elle est inclue dans le plan de l'économie divine pour le salut de l'homme, du monde et de toute la création.

A partir de ce point de vue ontologique, cui est celui de notre Conférence, les facteurs contribuant à celle-ci sont au nombre de deux : le divin et l'humain. De nous autres les moindres, jaillissent la faillesse et la kénose humaines, le coeur pur et l'intelligence, l'expression libre de notre opinion et de notre volonté rersonnelles, toujours, bien sûr, dans notre effort d'accord avec la volonté divine; mais c'est le très Saint Esprit qui nous mène par la main vers la mlénitude et la rerfection.

En disant cela, nous ne c'erchons rien d'autre que de ranneler à nousmêmes et les uns aux autres l'essence et la dimension spirituelles qui - selon notre enseignement et notre tradition orthodoxes - régissent les assemblées ecclésiales de ce type et, par conséquent, la nôtre. Chacun d'entre nous, délégués d'Eglise, nous tâchons donc de prendre encore plus conscience de notre responsabilité et de notre devoir envers Dieu, l'Eglise et l'homme, et d'informer le monde sur le sens de notre rencontre.

Frères.

Cet lumble discours à l'heure sainte au parque le début de notre travail en éclise n'a pas l'intention de présenter les objectifs de la Conférence - par dilleurs déjà définis érêce à un accord panorthodoxe et descuels nous devrons nous occuper dès descin - mais il se limite à nous introduire, moi le presier, ainsi que toute no re fraternité, dans l'espace illimité de la profondeur spirituelle de notre Conférence. Le lut de notre discours est de préparer nos esprite et nos coeurs, de nous introduire au coeur même de la Farole de Dieu et - à travers cette Parole et sa vie dans l'Eglise - recevoir en tant que Corps spirituel d'une très haute responsabilité ecclégiale, inspiration, direction, conscience du devoir, mesure juste de nos paroles et, aussi, mesure d'un comportement fraternel et responsable.

Dans cet esprit, nous avons recours aux saints messages oui nous viennent aujourd'hui, par une heureuse coîncidence, de la vie liturique de l'Eglise et, plus particulièrement des textes bibliques lus en ce treizième dimendre après la Pentecôte ainsi qu'en la fête d'aujourd'hui. Ces textes et le synamaire nous offrent trois points qui sont en mesure d'orienter notre méditation spirituelle et, cui, en plus, nous enseignent et nous guident. Ces points découlent : premièrement, de la parabole de la vigne et des vignerons de l'Evantile de ce jour, deuxièmement, de l'invitation et de l'exhortation de l'apôtre Faul entendue dans la péricone d'aujourd'hui, et, troisièmement, de la fête de Macharie, prophète, père de Jean le Frécurseur, que nous célébrons ce dimanche.

En effet, le cus du prêtre et prophète Zucharie, père du Précurseur, vient à noint nous rappeler et nous annoncer que le plan de Dieu pour le selut de l'homne avance et se réalise malgré toutes les apparences contraires, malgré la faiblesse ou même la réaction négative et l'incrédulité (fruits « e cette faiblesse) des instruments humains choisis pour la réalisation du plan divin. Le cas de Zacharie vient en plus nous rappeler que le plan de Dieu progresse souvent en utilisant des voies, des moyens et des lois qui dénassent notre connaissance, notre intelligence et notre vue, selon la divine méthode du paradoxe. Car c'est face au naradoxe que se trouve Zacharie ans le temple, lorsqu'il célébra devant l'autel et encens rous les yeux de l'archange Gabriel qui se tenait à droite. Surpris, il entendit la parole de la rivélation, la parole du plan divin et s'étonna. Mais, n'ayant pas eu la force de la porter, il fut ébranlé et resta incrédule. Il y oposa la parole de la perplexité, de la logique humaine, la parole des lois de la nature, connues des commes. La réalisation du plan divin a-t-il été empêché pour autant ? Fas du tout, car c'est à ce moment que s'éleva la contre-parole décisive de Dieu : "et voici, tu seras muet, et tu ne pourres pas parler" (Lc 1,20).

Quand il s'agit de réprimer nos propres hésitations paraly santes, notre peu de foi, nos calculs mesquins, notre pusillanimité, et de faire avancer le plan divin, c'est-à-dire l'oeuvre du salut des lommes, alors la sagesse et l'amour de Dieu pour les hommes peuvent utiliser notre mutisme; cela - au moment où nous croyons que la parole est indispensable - à la place de cette parole négative, résctionnaire, du néant, afin qu'à travers le mutisme l'essentiel y gagne. Non seule ent le mutisme mais aussi la surdité neut être imposée et utilisée par Dieu a in de protéger notre oule - commo fut protégée l'oule des compagnons c''llysse - du mumure séduisant de la tentation du désert. En effet, Zacharie resta non seulement muet mais, en plus, sourd, et ce, jusqu'à la naissance du Précurseur du C rist. "Il resta sourd" (Lc 1,22).

Ainsi fait ressortir devent cette assemblée panorthodoxe sa nature de précurseur le prophète dacharie que nous célébrons, le père du Précurseur, pour nous rappeler que le mutisme et la surdité peuvent, à certains moments et selon le plan divin, être des moyens afin que seule la Parole de Dieu s'exprime et soit entendue dans sa pureté.

Après Zacharie vient l'apôtre Paul nour nous ecresser, par l'intermédiaire des Corinthiens, son extortation et son conseil : "veillez, demeurez fermes dans la foi. Soyez des hommes, fortifiez-vous. Que tout ce que vous faites se fasse avec amour" (I Co 16,13-14). Il nous commande de rester éveillés et il nous mène directement à la parole du Seigneur semblable et complémentaire à cette exhortation, la célèbre parole prononcée à Gethsémani : "veillez et priez afin de ne pas entrer en tentation" (At 26,41).

Nous avons donc la recommandation à la fois du Seigneur et de Paul de veiller comme des sentinelles vi ilantes. L'exhortation s'adresse à tous mais, plus particulièrement, elle concerne ceux d'entre nous qui sommes des évêcues parce que le mot même "évêque" et son sens sont identiques à celui qui désigne le "veilleur", "la sentinelle" vigil nte qui, depuis le poste de garde embrasse tout du regard (epi-scopei) et pa ce que nous, évêques, portons une responsation plus grande. D'ailleurs, le "soyez virilents" du Seigneur fut adressé aux apôtres au moment suprême de la crise et de la passion.

Veillons donc à nous-mêmes, à notre oeuvre, à notre responsabilité, à la r alité de l'homme, à la tentation. Veillons mais, en plus, prions : "et priez" (7 t 26,41). Je dirais même : ayons recours à la prière du coeur pendant les délats, au moment d'exprimer notre opinion et de prendre nos décisions, afin de ne pas entrer en tentation. Car, inévitablement, les tentations viendrent. Non has par hasard, mais selon un plan, "selon les ruses du dialle" (No f,11). Dans le logique de ces rachinations suttiles au plus haut degré, nous pouvons prévoir que les tentations se présenteront à nous sous les dehors de la prudence, de la sagesse, de la protection, non car de la tradition dynamique mais de la conservation statique, ou encore, de la défense d'intérêts de groupe ou locaux et du service de certaines couren in ortuntes mais dictées per de monde; ajoutons-y des tentations um motivations subconscientes. d'autosuffis de et autocomplaisance ou, aux i, de paresse spirituella, d'alsence de courage, de neur et - pourquoi p. . - à cause de réflexes psychologiques automatiques tendant à assurer et à poursuivre des buts et des intérêts personnels.

Plus encore, des tentations vien ront sans nul doute sous un autre vêtement : denuis la tentation d'être agréable au monde sous l'apparence d'use attitude libérale, moderne et progressiste, jusqu'à l'imposture d'un pseudo-pouvoir du neunle et à la déchristianisation de l'Eglise. Tout ceci est dit non pas dans le désir de théorétiser ou de sermonner mais s'appuie sur les mises en garde bibliques, l'expérience des apôtres, des pères et des moines ainsi que sur l'expérience historique continue de l'Eglise militante jusqu'à nos jours. Ce que je viens de dire est résumé en cette parole que je propose à notre connaissance à tous : ce sera Lucifer lui-même, le père des tentations, qui, sans y être invité, sera un participant invisible de notre conférence commençant aujourd'hui, et, sous l'apparence la plus trompeuse, c'est-è-dire comme un ange de luière.

N'outlions per que les rencontres scrituelles et ecclésièles sont ses lieux préférés. C'est là qu'il livre sa bataille la plus décisive, c'est là que Lucifer énrouve la volunté et le triomphe au plus haut degré lorsque, par ses tentations, il arrac'e à de tels lieux et à de telles assemblées réunies au nom du Christ ceux qui lui cèdent, leur offrant à la fin la tragique illusion d'agir minsi pour le Christ et l'Ortopoxie.

Cet avertissement, je l'avois également fait lors de Conférences panorthodoxes précédentes.

Donc, joyons vigilants et prions.

L'apôtre Paul continue se recommendation: "soyez fermes dans la foi". Il nous dit de rester fermes et droite dans la foi. Là est le capital de notre Conférence, dans cette insistance sur notre foi chrétienne orthodoxe et notre promptitude à témoigner d'elle. J'ajouterai, insistance dans notre témoignage pour notre foi, telle que nous la transmirent par le Seigneur les apôtres, les pères, les docteurs et les conciles pecuméniques ainsi que l'expérience de l'Eglise jusqu'à ce jour, c'est-à-dire notre tradition orthodoxe.

Dans ce sens, il va de soi que tous les participants à cette conférence panorthodoxe sont premièrement et principalement des gardiens de la foi orthodoxe. Personne d'entre nous ne peut prétendre et se vanter d'être plus orthodoxe que son frère et se permettre de l'injurier disant qu'il dévalorise et diminue l'orthodoxie. Un tel pharisaïsme n'a pas sa place ici, en ce lieu sacré. Qui oserait dire : "je ne suis pas comme le reste des hommes" (Lc 18,11), comme le reste des participants ? Cependant, nous n'en devons pas moins rester attentifs à la recommandation apostolique afin de renforcer notre fidélité à la foi.

Toutefois, cette fidélité à la foi ne suffit pas, il faut aussi la défendre. Surtout là où elle est menacée par le milieu at ée et incroyant, per la campagne anti-chrétienne actuellement organisée ou par le vague de sécularisation et, de manière générale, par toute idéologie et tout mouvement - il y en a tact à notre époque - qui cherché à transmuter le christianisme, le classant sous différentes catégories en -isme ou différents schémas idéologiques, sociaux et politiques.

Four cela l'Apôtre Faul se hâte d'ajouter les expressions "soyez hommes, soyez forts". Il nous commande de manifester une combativité virile dans la défense de la foi. Cette attitude est valible en ces de danger vrai et réel pour la foi et non de dangers fictifs sur lesquels on s'empresse de discourir. Il s'agit donc là d'une combativité honnête et non d'une désertion du chamm de hataille camouflée par quelches "soldats" faursement zélés en défense de la cause. Je parle d'une combativité forte et courageuse.

Cette importante recommandation paulinienne est couronnée per la suprême exhortation, colonne vertébrale de l'existence spirituelle et ecclésiale ainsi que du but vivifiant de notre Conférence : l'amour : "que tout ce que vous faites se fasse avec amour".

Ces paroles sont prononcées par l'apôtre même qui, au treizième chapitre de cette première épître aux Corintiiens, développe l'importance sotériologique de l'amour dans le cadre de la sainte Révélation et la place plus haut même que la prophétie, la foi, le sacrifice de soi et l'espérance (cf. I Co 13,1-13).

Cette finale du commandement et de l'exhortation paulinienne est, sans conteste, le message essentiel dont nous avons besoin. Nous en avons besoin car il est le plus oublié.

En effet, même si tout le reste, en ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement de notre Conférence, est parfait, même si toutes les opinions et points de vue qui y seront exprimés sont logiquement, philosophiquement, théologiquement, voire ecclésiologiquement et de tous les autres points de vue théoriques irréprochables, si, pourtant, l'amour n'y est pas, nous risquents de nous transformer en airain qui résonne et en cymbale qui rententit.

C'est bien pour celd que l'apôtre nous demande que tout ce que nous allons penser, débattre ensemble, décider et accomplir ecclésialement le soit dans l'amour. Car, si nous examinens attentivement la formulation donnée par Faul, nous constaterons qu'il ne définit pas en détuils et ne limite pas ce qui doit être fait dans l'amour, mais dit clairement et cat porignement : "que tout ce que vous faites se fasse avec apour !". Tout avec amour.

Voilà donc la mierre de touc de notre Con érecce : l'amour. I'amour envers Dieu, l'amour des uns envers les autres, l'amour envers de les int de l'amour d

la suite de Zacharie et le Faul, le dernier et le plus immortant messa e nous vient de notre Seigneur lui-même à trevers la peralole sur la vigne et les vignerors entendue durant la sainte litur ie.

L'Eglise a été commarée par le Seigneur à la visme. Cette vigne, l'Eglise, c'est le Seigneur lui-même oui la plante, mais Il ne la laisse mas sanc clôture. Comme un propriétaire, il fait bâtir une tour et clôturer le vigne. Il confie aux vignerons le soin de la cultiver et de la faire fructifier.

La parabole cite en guise d'exemple et de mise en gar'e le cas des vignerons qui ne respectèrent ni la tour, ni la clôture, ni le propriétaire, ni enfin - ses envoyés. Surtout, elle voudrait nous enseigner que même si les vignerons auxquels le Christ confia sa vigne et la responsabilité de la cultiver et de la faire fructifier n'ont pas été dignes du don et de la confiance de Dieu, la vigne ne sera pas - à cause d'eux - laisafe à l'abandon et à la sécheresse. S'il s'avère que les vignerons sont mauvais, le Seigneur, maître de la vigne, intervient a et consolidera la tour, renforcera la clôture, préservera la vigne et celle-ci portera malgré tout des fruits, car le maître "donnera la vigne en fermage à d'autres vignerons, cui lui en donneront le produit au tenns de la récolte" (It 21,41).

hes frères.

Mous sommes réunis ici en tant que dél gués de nos Eglises locales, mais aussi, dans cette qualité et cette circonstance, en tant que vignerons appelés par le Seigneur à travailler à sa vigne. La vigne est là et y restera et, avec elle, la tour et la clôture. La question qui se pose à nous à la fin de ce discours est de savoir quelle sonte de vignerons serons-nous. Je souhaite que, dans le cas présent, nous nous avérions être des lors vignerons de la vigne. Four cela je m'adresse à Celui qui planta la vigne et qui en est le Seigneur, comme nous le faisons lors de chaque liturpie orthodoxe lorsque l'avêcue préside l'assemblée euclaristique, et je dis avec vous : "Seigneur, Seigneur, regarde du ciel et vois. Visite cette vigne que Ta main droite a plantée et soigne-le".

L lui, qui planta l'Eglise et qui en est le Seigneur, soient rendus gloire, honneur et adoration en elle, avec le Père et le Saint Escrit, en tout terms, maintenant et toujours et d'as les siècles des siècles. Lann.

#### ALLOCUTION D'INTRODUCTION

PRONONCEE PAR S.E. LE METROPOLITE MELITON DE CHALCEDOINE
PRESIDENT DE LA IIE CONFERENCE PANORTHODOXE PRECONCILIAIRE

AU PLENUM DE CETTE CONFERENCE

le 6 septembre 1982

Vénérables et chers frères, vous qui constituez cette deuxième Conférence panorthodoxe préconciliaire,

Au moment d'entamer le travail proprement dit dont la charge et la responsabilité nous incombent, une fois encore, nous rendons gloire au Nom de la Divine Trinité et la remercions car, dans sa providence et sa grâce, elle a daigné rassembler notre sainte Eglise orthodoxe pour la présente Conférence et nous invoquons sur nous tous, la protection du Paraclet.

Il est d'usage qu'au début des travaux proprement dits des conférences panorthodoxes, le président présente un rapport introductif, exposant et analysant le contenu du travail à accomplir. Faisant cela en vertu de notre devoir, nous désirons dire tout de suite que dans les circonstances présentes, il n'est nulle nécessité d'un rapport introductif vaste et détaillé : celui-ci sera donc bref.

Frères.

Cette deuxième Conférence panorthodoxe préconciliaire fait suite à la première - conformément aux décisions panorthodoxes. Elle fait suite - toujours selon la procédure panorthodoxe approuvée - à la réunion de la Commission interorthodoxe préparatoire dont les conclusions sont, d'un côté, une introduction à notre travail et, de l'autre, son objet. Ajoutons que la présente Conférence se réunit - selon l'ordre canonique - à l'initiative du Patriarche oecuménique et avec l'accord des Primats des saintes Eglises-soeurs orthodoxes locales.

Par conséquent, notre deuxième Conférence préconciliaire, canoniquement constituée et représentative de l'Eglise orthodoxe d'Orient, une, sainte, catholique et apostolique, poursuit d'une manière générale le travail des conférences panorthodoxes précédentes qui s'étaient constituées en tant qu'expression de la volonté de notre sainte Eglise orthodoxe de se réunir en un saint et grand Concile et qui avaient oeuvré dans ce sens. Mais, également - plus particulièrement et systématiquement - elle examine et étudie, tout en lui donnant sa forme et son expression finale, une partie des questions à l'ordre du jour du saint et grand Concile - partie approuvée et définie sur un plan panorthodoxe - et prendra les décisions qui conviennent. Tel est le but de notre Conférence. Ses limites ont été définies au niveau panorthodoxe. Disons, plus exactement, que des dix questions finalement choisies par la lère Conférence panorthodoxe

préconciliaire afin de figurer à l'ordre du jour du Concile, nous avons à examiner maintenant et ici les trois thèmes suivants : a) réadaptation des prescriptions ecclésiastiques concernant le jeûne conformément aux exigences de l'époque actuelle, b) les empêchements au mariage, c) la question du calendrier. Etude du problème compte tenu de la décision sur la Pascalie du Ier Concile oecuménique et recherche des moyens de rétablir une pratique commune des Eglises dans cette question (1).

En plus, nous avons à satisfaire la demande particulière de l'Eglise-soeur de Bulgarie, acceptée par la Ière Conférence panorthodoxe préconciliaire, à savoir : "la définition de normes futures en vue de l'ordination d'évêques choisis parmi les moines simplement rasophores et non seulement parmi ceux qui ont reçu le Grand Schème".

Sur les trois premiers thèmes nous disposons déjà des études introductives envoyées par des Eglises locales. C'est sur la base de ces études que la Commission interorthodoxe préparatoire travailla consciencieusement et formula, sous forme de recommandation envoyée à la Conférence préconciliaire, le point de vue orthodoxe commun sur les thèmes choisis. Quant au quatrième thème, dont le caractère est particulier, et qui préoccupe l'Eglise de Bulgarie, nous disposons à ce sujet d'une étude spéciale envoyée par cette Eglise.

Les textes de toutes ces études ont été envoyés en temps voulu à toutes les Eglises locales par les soins du Secrétariat pour la préparation du Concile.

D'autre part, conformément à la décision de la Ière Conférence panorthodoxe préconciliaire qui avait procédé à l'examen de la question d'une célébration commune de Pâques par tous les chrétiens le même dimanche (2), fut convoqué par le Secrétariat pour la préparation du Conçile un Congrès ad hoc. Dans une phase suivante et complémentaire, conformément à la décision unanime de ce Congrès, fut convoquée une consultation d'astronomes, afin d'étudier cette question sous tous ses aspects et de fixer le dimanche après la première lune de l'équinoxe de printemps sur une période la plus longue possible. Les conclusions de ces travaux furent également transmises par le Secrétariat à toutes les Eglises locales.

Ici nous désirons souligner d'une part la contribution zélée et consciencieuse des Eglises qui ont préparé et envoyé des études préliminaires sur les thèmes retenus et, d'autre part, le travail précieux de la Commission interorthodoxe préparatoire et du Secrétariat pour la préparation du Concile pour avoir mis en oeuvre toute cette documentation spirituelle et scientifique inestimable qui a été mise à la disposition des Eglises locales afin que chacune puisse l'étudier en particulier. Le contenu des documents, après avoir été longuement approfondi, se trouve maintenant devant nous, en vue d'une évaluation et d'une mise à profit responsables qui aboutissent à des décisions panorthodoxes concrètes, substantielles et constructives. Cela dans le saint intérêt de l'Orthodoxie et pour le plus grand profit spirituel du peuple fidèle de Dieu.

Frères,

Nous sommes appelés à nous occuper de cette oeuvre importante et sainte, et, dirions-nous, historique, étant donné que cette Conférence est la première à prendre des décisions panorthodoxes sur certaines questions à l'ordre du jour du saint et grand Concile. Nous comprenons, par conséquent, quelle sainte responsabilité est la nôtre dans sa bonne et fructueuse réalisation. Car l'Eglise et le monde n'attendent de cette Conférence ni des théories supplémentaires, ni la répétition de choses connues, ni - enfin - des subterfuges, mais qu'elle produise et qu'elle offre des fruits de l'Esprit toujours vivifiant, des fruits liés à la vie ; cela dans la fidélité et le respect de l'enseignement et de la

tradition orthodoxes et, en même temps, comme résultat d'une évaluation realiste et aimante des choses et des situations.

C'est dans ce but que chaque délégation et chacun des participants devra apporter sa contribution, puisant dans nos propres Eglises, dans les expériences particulières, les problèmes et les conditions ainsi que les variantes spécifiques de nos expériences vécues, afin de trouver l'expression et la formulation du sentiment commun de l'Orthodoxie sur des problèmes qui la concernent en général.

Car, du point de vue des structures, nous venons tous d'Eglises locales mais, comme notre sainte Eglise orthodoxe est une, de même nous aussi, en ce lieu, "nous formons un seul pain, un seul corps, nous qui sommes plusieurs; car nous participons tous à un même pain" (I Co 10, 17), constituant ainsi l'expression de <u>l'un</u> et de <u>l'ensemble</u>. De plus, nous sommes appelés, en tant que corps, à témoigner du caractère fonctionnel et efficace de la collégialité.

La préparation des étapes du saint et grand Concile de notre sainte Eglise a été appelée marche vers le saint et grand Concile. Et vraiment, elle l'est. Cette marche est peut-être lente, ponctuée de haltes, mais elle est assurée, bien informée, mûrement réfléchie et, surtout, nous désirons le souligner, elle se fait dans un esprit conciliaire.

En marche vers le saint et grand Concile, nous sommes déjà en marche dans son espace propre. Les étapes que nous parcourons sont conciliaires.

Ainsi donc, frères, mettons-nous à l'oeuvre avec crainte de Dieu, foi et amour, dans l'unité et l'esprit conciliaire.

Que Dieu nous vienne en aide à tous.

Notes

Cf. Actes de la Commission interorthodoxe préparatoire Chambésy-Genève 1973,
 p. 147 (en grec); Actes de la lère Conférence panorthodoxe préconciliaire in "Synodica III",
 p. 89.

<sup>(2)</sup> Actes de la Ière Conférence panorthodoxe préconciliaire in "Synodica III", p. 117.

# RAPPORT DE LA lère COMMISSION

# La réadaptation des prescriptions ecclésiales sur le jeune, compte tenu des exigences de l'époque moderne

Le plénum de la IIème Conférence Panorthodoxe Préconciliaire a chargé la lère Commission d'étudier et d'examiner le texte préparé par la Commission Interorthodoxe Préparatoire (Genève 1971) sur le thème de la "Réadaptation des prescriptions ecclésiastiques concernant le jeûne conformément aux exigences de l'époque actuelle", et de constituer un dossier définitif sur cette question. La Commission a siégé sous la présidence de S.E. le Métropolite Jean d'Helsinki (élu président sur la proposition de S.E. le Métropolite Synésios de Nubie) et ayant pour secrétaire S.E. le Métropolite Mélétios de Nicopolis et Preveza. Elle a étudié avec toute l'attention requise

- a) le rapport introductif de la Commission Interorthodoxe Préparatoire (Chambésy-Genève 1971),
  - b) les rapports envoyés par les très saintes Eglises orthodoxes locales,
- c) les directives données au sein du plénum sous forme d'avis, unanimement acceptées par notre Commission, ainsi que
- d) les points de vue des membres de cette Commission exprimés au cours de ses travaux et traduisant la position officielle de leurs Eglises.

Elle a constaté - compte tenu des éléments énumérés ci-dessus - que la modification ou le raccourcissement du jeûne, tel qu'il nous a été légué par la tradition, ne trouve d'écho favorable ni auprès des Saints Synodes ni auprès du très pieux peuple des Eglises orthodoxes, et a décidé, à l'unanimité, de proposer pour ratification au plénum ce qui suit :

RAPPORT INTRODUCTIF A L'ADRESSE DU SAINT ET GRAND CONCILE

#### sur le thème :

"Réadaptation des prescriptions ecclésiastiques concernant le jeune conformément aux exigences de l'époque actuelle"

- 1) Le jeune est la totale continence du chrétien, laquelle englobe aussi bien le corps que l'âme de l'homme ainsi que l'ensemble de ses forces et de ses perceptions.
- Le jeûne n'est pas une invention des hommes au service de telles ou telles règles d'hygiène, sociales ou religieuses. C'est une loi divine. C'est la première manifestation de la volonté de Dieu envers l'homme : "vous mangerez, a dit Dieu, de tout arbre dans le Paradis; mais de l'arbre qui se trouve au milieu du Paradis, vous ne mangerez point". Il en ressort que le jeûne "est du même âge que l'humanité car le jeûne a été légalisé au Paradis" ainsi que le remarque saint Basile (Discours sur le Jeûne, I,3).

- Le respect du commandement du jeûne au Paradis aurait dû conduire l'homme à la divinisation. Toutefois, "puisque nous n'avons pas jeûné, nous sommes tombés du Paradis" (saint Basile, Discours sur le Jeûne, I.4).

Sur ce thème, nous trouvons une haute théologie dans les Ecrits des saints Pères et les hymnes sacrées de notre Eglise, en particulier dans les chants du dimanche de la Tyrophagie. Le jeûne constitue l'accusation la plus forte contre cette décision originelle et un effort en vue de corriger les conséquences de la chute.

2) La loi de Moïse, remise au Prophète après un jeûne de quarante jours et de quarante nuits, a imposé à l'Ancien Israël cinq jeûnes d'humilité: lors de la Commémoration de l'agneau, de l'expiation, les tabernacles et les trompettes. Tous visaient principalement un but expiatoire: "que ceci soit légal éternellement au dix-septième jour du mois de ... humiliez vos âmes" (Lévit, 16,21). Après la captivité, les saints prophètes ont ajouté d'autres jeûnes en souvenir des catastrophes nationales et d'autres événements de l'histoire d'Israël dans l'intention de susciter le repentir: "Sonnez de la trompette à Sion; sanctifiez le jeûne; proclamez la guérison ... adresse-toi, Seigneur, à ton peuple et n'abandonne pas ton héritage à l'opprobre" (Joël 2: 15 et 17).

Durant les périodes de jeûne, l'ancien Israël était obligé de manifester son repentir par la diminution de la quantité de nourriture, l'espacement des repas et l'usage de nourritures et de boissons convenant au jeûne, que l'Ancien Testament qualifie de "pain de la pénitence" et d'"eau de pénitence". Le but principal de ces jeûnes était d'abaisser la pensée charnelle; par lui seul l'homme peut être humble devant Dieu.

3) Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ incarné n'a ni supprimé ni affaibli la signification du jeûne. Au contraire, après avoir Lui-même jeûné pendant quarante jours dans le désert avant de prêcher le repentir, non seulement il montra clairement la relation entre le jeûne et le repentir, mais aussi Il sanctifia le jeûne (Mt 4:1-21). Il a exigé que ses disciples veillent toujours à ce que leur jeûne ne soit agréable qu'à Dieu et qu'il ne vise pas à réaliser des exploits humains en ce monde.

"Quand vous jeûnez, ne prenez pas un air sombre, comme font les hypocrites: ils prennent une mine défaite pour bien montrer aux hommes qu'ils jeûnent. En vérité, je vous le déclare: ils ont reçu leur récompense. Pour toi, quand tu jeûnes, parfume-toi la tête et lave-toi le visage, pour ne pas montrer aux hommes que tu jeûnes, mais seulement à ton Père qui est là dans le secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra." (Mt 6:16-18)

Fréquemment, dans le Nouveau Testament, le jeûne est conseillé comme moyen de continence, d'élévation spirituelle et de repentir (Actes 9:9; 13:2; 14:23). Ce point de vue est tellement manifeste dans l'Ecriture Sainte que saint Basile affirme catégoriquement : "le repentir sans le jeûne est caduc" (Discours sur le Jeûne I,3).

- 4) Mais, parallèlement au caractère et au but du jeûne que nous venons de décrire, notre Sauveur le Christ, ami des hommes, a révélé à ses saints et illustres Apôtres et, à travers eux, à nous, que le jeûne accompagné de la prière est le seul moyen de vaincre totalement et de chasser le Diable. "Cette génération ne passera en rien sinon dans la prière et le jeûne." Des deux, le jeûne est le plus important puisque selon le saint martyr Clément, évêque de Rome, "le jeûne est supérieur à la prière" (IIe Epître, 16)
- 5) Fidèles à tout cela, les saints Apôtres eux-mêmes ont jeûné avant d'entreprendre l'oeuvre divine de l'annonce de la Bonne Nouvelle et ont astreint tous leurs disciples au jeûne en mémoire de la Passion salvatrice du Seigneur, chaque mercredi et vendredi. "Que nos jeûnes, recommandent les saints Apôtres, n'aient pas lieu en même temps que ceux des hypocrites; car,

eux jeûnent le lundi des Sabbats et le jeudi : vous, par contre, jeûnez le mercredi et le vendredi (Didaché 8/1). Depuis lors, les jeûnes du mercredi et du vendredi, de même que celui du Grand Carême consacré par le Seigneur et ecclésialement établi, sont devenus pour notre Eglise une institution sainte et vénérable. Durant le Grand Carême les chrétiens, dès les premiers temps de l'Eglise, respectaient quotidiennement un jeûne complet jusqu'au soir; certains même ne rompaient pas ce jeûne à la fin du jour mais le prolongeaient durant deux ou plusieurs jours. Cet ordre était particulièrement respecté durant la Grande Semaine qui précède Pâques et pendant laquelle "les uns restaient complètement sans nourriture, et les autres ne l'appliquaient que pendant deux, trois ou quatre jours ou même pas du tout" (Epître de Denys d'Alexandrie à Pasilide, PG 10/1278). Durant ces journées, selon saint Epiphane, les fidèles na mangeaient que du pain, du sel et de l'eau (xérophagie) (De la foi, 22/10) tandis que, selon les Constitutions Apostoliques, ils consommaient aussi des légumes sans huile (Bibl. V,18).

6) Cette étonnante liberté à se conformer, dans la mesure du possible, au jeûne du Grand Carême et plus spécialement à celui de la Semaine Sainte, prouve clairement que le jeûne est une règle spirituelle à laquelle tous les chrétiens sont appelés à se conformer, chacun selon ses forces et ses possibilités, sans pour autant qu'on permette à qui que ce soit de faire fi de cette institution sacrée : "attention, que personne ne te détourne de cette voie de l'enseignement ... car si tu es capable de supporter le joug entier du Seigneur, tu seras parfait; sinon, ce qui t'est possible, fais-le; pour ce qui est de la nourriture, abstiens-toi de ce que tu peux" (Didaché 6 6:1-3).

Aucune règle n'est aussi spirituelle, n'offre une telle souplesse et ne donne une telle liberté que l'institution sainte du jeûne. Cela parce que, par le jeûne, on ne recherche ni l'écrasement ni l'annihilation du corps mais simplement le dépassement et la maîtrise des passions. "Nous autres, nous n'avons pas appris à être des assassins du corps mais des destructeurs des passions", soulignent les ascètes les plus sévères du désert d'Egypte en exaltant le caractère spirituel du jeûne. Selon les saints Pères, le jeûne est un acte libre de sacrifice des choses terrestres en vue du progrès spirituel. Il est une négation volontaire de tout ce qui asservit l'âme et corrompt le corps par les tentations extérieures et les passions contraires à l'ordre de la nature. Il est une voie vers l'obéissance et le renforcement de la force de volonté. Il montre la force du repentir. Il est l'apport principal de l'homme à la réalisation de sa sanctification.

7) Dans le monde non orthodoxe on observe la tendance à écarter de la vie des hommes tout ce qui pourrait leur créer des conflits de conscience. C'est à cause de ce même critère que le monde non orthodoxe a déprécié l'institution du jeûne. La tendance à rabaisser les idéaux a prévalu à un tel noint qu'il est possible à l'homme moderne de les atteindre aisément. Mais cela a pour conséquence de faire naître en lui cette impression mensongère d'avoir "fait ce qui est prescrit" et de lui donner ainsi bonne conscience. Par contre, selon le point de vue orthodoxe, l'idéal se situe très haut et chacun doit, s'il désire, l'atteindre, s'élever en conséquence. C'est pour cela précisément que l'ascèse n'a pas de limites. Elle est toujours inachevée, comme l'est la perfection des parfaits. Bien sûr, peu nombreux sont ceux qui sont à la hauteur des exigences de ce grand idéal orthodoxe, au point qu'ils atteignent la divinisation de leur vivant. Et même ces derniers, bien qu'ils appliquent toujours toutes les prescriptions, n'en tirent pas orgueil mais confessent être des serviteurs indignes ayant simplement fait ce qu'ils devaient faire". Tous les autres ont - selon le point de vue orthodoxe sur la vie spirituelle - le devoir de ne jamais abandonner le bon combat du jeûne mais, étant sévères envers eux-mêmes et en pleine connaissance de leur humble situation, de ne s'en remettre pour leurs manquements qu'à la miséricorde de Dieu. Ceci, étant donné que la vie spirituelle orthodoxe est pratiquement non réalisable sans le combat spirituel du jeune.

- 8) De tout ceci il appert que l'institution du jeûne reste pour l'Eglise une institution importante et très sainte, un instrument d'élévation spirituelle, de domination de l'esprit sur les passions de la chair, de sanctification de la volonté et de façonnement de la pensée vraie tournée vers Dieu et, aussi, une force de progrès constructif de la société. En tant que telle, l'institution du jeûne doit sans cesse être enseignée, louée et sauvegardée de toute considération qui lui serait étrangère.
- Il faut souligner le fait que le jeune, mise à part sa grande signification pour le progrès en Christ et la perfection de chaque personne, revêt une importance pour la préparation du plérôme de l'Eglisen en vue de la digne célébration des saintes fêtes. De même, à travers le jeûne, le plérôme comprend le sens élevé, pour l'Eglise, des fêtes qui sont précédées du jeune (Pâques, Mativité, Epiphanie, Dormition de la Vierge, commémoration des saints Apôtres Pierre et Paul). des fêtes célébrées avec jeune (Elévation de la vénérable et vivifiante Croix et Décollation de la vénérable tête du saint Précurseur). Il en est de même pour la digne participation aux mystères très purs du Corps et du Sang du Sauveur Jésus. En vue de l'élévation et de la sauvegarde du jeune, il convient de se souvenir toujours de la tradition patristique et liturgique de notre Eglise, laquelle, fidèle aux paroles du Seigneur, souligne que "ce n'est pas ce qui entre dans la bouche mais ce qui sort du coeur qui salit l'homme", de sorte que le jeune s'accompagne d'oeuvres spirituelles et d'une pensée convenable. d'un jeune acceptable et agréable au Seigneur; le vrai jeune est l'aliénation du mal".
- 9) Cela toutefois ne signifie pas qu'il faut blâmer l'institution parce que certains observent un jeûne formaliste et non spirituel. De même il ne faut pas condamner l'institution du fait que, malheureusement, la plupart des fidèles vivant dans la société contemporaine ne respectent pas toutes les prescriptions du jeûne, soit par paresse, soit à cause de toutes sortes de conditions de vie existantes.
- 10) Toutefois l'Eglise qui ne veut en aucun cas la mort du pécheur mais son retour et sa vie par l'acceptation par lui du caractère salvifique de tout commandement ou tradition ecclésiale doit manifester une attention maternelle pleine de tendresse pour tous les cas de non-observance des saintes prescriptions sur le jeûne qu'ils soient d'ordre général (conditions de travail, service militaire, vie dans la diaspora, etc.) ou d'ordre personnel (par exemple maladie).

Pour résumer ce qui a été dit jusqu'à présent, nous proposons :

- a) de conserver telles quelles sans altération, les prescriptions de l'Eglise sur le jeûne actuellement en vigueur;
- b) de n'introduire aucune modification dans le sens, le caractère et l'application du jeûne;
- c) que le Saint et Grand Concile pour ce qui est des chrétiens éprouvant des difficultés à respecter les prescriptions actuelles sur le jeûne soit pour cause de maladie, soit à cause de certaines conditions particulières d'ordre climatique, soit en raison d'une impossibilité de se procurer des aliments convenant au jeûne, soit à cause du contexte social et pourvu que soit respecté tout ce qui a été dit plus haut dans ce texte et afin de ne pas affaiblir l'institution du jeûne, laisse au discernement spirituel des Eglises orthodoxes locales le soin de définir, conformément aux dispositions existantes, la mesure de l'économie avec laquelle les hiérarques responsables et les pères spirituels mandatés par eux feront face aux situations particulières (d'ordre général ou individuel), rendant ainsi plus douce l'âcreté des saints jeûnes.

Fait au Centre orthodoxe du Patriarcat Oecuménique Chambésy-Genève, le 9.9.1982

Président

Secrétaire

Le Métropolite Jean d'Helsinki

Le Métropolite Mélétios de Nicopolis et de Preveza

# RAPPORT DE LA 2e COMMISSION

# Les empêchements au mariage

La 2e Commission, chargée d'étudier "Les empêchements au mariage", propose pour ratification au plénum ce qui suit :

La IIème Conférence Panorthodoxe Préconciliaire ayant pris en considération :

- a) les propositions de la Commission interorthodoxe préparatoire,
- b) les rapports et les observations des Très Saintes Eglises orthodoxes locales, et
- c) les problèmes actuels découlant de la législation civile sur le mariage
- et, d'autre part, se fixant comme but l'unification, dans la mesure du possible, de la pratique ecclésiale sur les empêchements au mariage, conformément à la recommandation de la IVème Conférence panorthodoxe, a pris, sur la base de l'esprit de la tradition canonique et ecclésiale, la décision de proposer au Saint et Grand Concile:
- 1) Concernant la parenté de sang, en ligne directe ou collatérale, l'autorisation par condescendance jusqu'au 5ème degré inclus (canon 54 du Concile Quinisexte in Trullo).
- 2) Concernant la parenté par alliance, l'autorisation par condescendance jusqu'au 5ème degré inclus (canon 54 du Concile Quinisexte in Trullo).
- 3) Concernant la parenté spirituelle par adoption ou par baptême, l'autorisation par condescendance jusqu'au 2ème degré inclus.
- 4) Le mariage qui n'est pas irrévocablement dissous ou annulé et le troisième mariage préexistant constituent des empêchements absolus à contracter mariage, conformément à la tradition canonique orthodoxe qui condamne de manière catégorique la bigamie et le quatrième mariage.
- 5) En ce qui concerne les moines qui, de par leur tonsure monacale, ne peuvent se marier, elle propose la possibilité de contracter mariage si, après avoir quitté, volontairement ou involontairement ou en cas de force majeure, leur identité monacale, ils ont été réduits par une décision ecclésiastique à l'état laïc.
- 6) Le sacerdoce, à n'importe lequel de ses trois degrés, constitue, selon la Tradition canonique en vigueur (canon 3 du Concile Quinisexte in Trullo) un empêchement au mariage.

Concernant cet empêchement, quelques membres de la Commission, se basant sur la situation qui prévaut actuellement dans cer aines Eglises orthodoxes locales et sur les besoins pastoraux de chaque région, ont soutenu la nécessité : a) d'une possibilité de contracter mariage après l'ordination au ler degré du sacerdoce, et b) de permettre le deuxième mariage des prêtres veufs, dans le cadre de l'économie ecclésiale.

- 7) Concernant les mariages mixtes contractés entre orthodoxes et nonorthodoxes, d'une part, et orthodoxes et non-chrétiens ou non-croyants, d'autre part:
- I. Le mariage entre orthodoxes et non-orthodoxes est empêché selon l'acribie canonique. Toutefois, il peut être célébré par condescendance et amour de l'homme à la condition expresse que les enfants issus de ce mariage soient baptisés et élevés dans l'Eglise orthodoxe. Les Eglises orthodoxes locales peuvent prendre la décision quant à l'application de l'économie selon les cas précis et leurs besoins pastoraux particuliers.
- II. Le mariage entre orthodoxes et non-chrétiens ou non-croyants est absolument empêché selon l'acribie canonique. Les Eglises orthodoxes locales peuvent néanmoins décider en ce qui concerne ces mariages d'user de l'économie compte tenu de leurs besoins pastoraux particuliers.
- 8) Lors de l'application de la Tradition ecclésiale concernant les empêchements au mariage, la pratique ecclésiale doit également prendre en considération les prescriptions de la législation civile à ce sujet, sans dépasser toutefois les limites extrêmes de l'économie ecclésiale.

# RAPPORT DE LA 3e COMMISSION

# La question du calendrier

Etude de la question par rapport à la décision du Ier Concile oecuménique sur la pascalie, pour chercher une manière de collaboration entre les Eglises en cette question ainsi que sur la question de la célébration commune de Pâques par tous les chrétiens le même dimanche

- 1. Conformément aux instructions reçues, la Commission a étudié cette question qui lui fut confiée. Elle a pris en considération les documents concernant cette question mis à la disposition de la Conférence ainsi que les avis exprimés par les Délégations des Eglises orthodoxes. De même, elle a eu la possibilité d'entendre les explications détaillées du point de vue des données strictement astronomiques et scientifiques concernant l'ensemble de la question. Ces informations ont été fournies par les spécialistes astronomes invités à cet effet. La Commission a également reçu un bref texte sur cette question intitulé "Explications astronomiques", rédigé à son intention par ces mêmes astronomes.
  - 2. Dans ce texte sont relevés les points fondamentaux suivants :
- a) Le calcul astronomique exact de la date de Pâques dépend de la détermination exacte de l'équinoxe et de la pleine lune qui suit l'équinoxe par rapport à Jérusalem et aussi du dimanche après cette pleine lune. Ce calcul est strictement conforme à la lettre et à l'esprit du canon du Ier Concile oecuménique de Nicée sur la date de Pâques.
- b) Entre la détermination ecclésiale actuelle de Pâques et les calculs scientifiques astronomiques existent certaines différences.
- c) La détermination astronomique de Pâques n'est pas une question de calendrier particulier ou de formulation approximative mais elle se fonde sur des observations et des calculs astronomiques précis, et, enfin
- d) Avec l'observance exacte de ces calculs astronomiques la date de Pâques tombe après la date de la célébration de la pâque juive, celle-ci étant calculée sur la base des données qui étaient en vigueur à l'époque du Ier Concile oecuménique.
- 3. Notre Commission a écouté et fort apprécié ces explications scientifiques données sur ce thème et a reconnu qu'une détermination plus précise de la date de Pâques + toujours le premier dimenche après la pleine lune de l'équinoxe de printemps selon la décision du Ier Concile oecuménique de Nicée pourrait, sur la base de ces données scientifiques, contribuer à la solution du problème.
- 4. Pourtant notre Commission, procédant à un examen plus approfondi de cette question, tomba d'accord sur les points suivants d'importance capitale :
- a) que cette question dans son ensemble, au-delà de l'exactitude scientifique, est une question de prise de conscience ecclésiologique de l'Orthodoxie une et indivise, dont l'unité ne doit en aucune manière être ébranlée,

- b) qu'il s'agit là, pour l'Eglise, d'un thème exigeant une évaluation responsable de ses tâches pastorales et des besoins pastoraux correspondants de son troupeau, et
- c) que dans la situation actuelle de la vie ecclésiale, le peuple fidèle de Dieu n'est pas préparé ou, du moins, n'a pas été suffisamment informé pour faire face et accepter un changement dans la question de la détermination de la date de Pâques.
- 5. Pour toutes ces raisons et dans la conviction que ni la question plus importante du calendrier, ni, moins encore, la question de la date de Pâques ne doivent ni ne peuvent faire éclater tant l'unité ontologique de la communion orthodoxe tout entière que l'unité à l'intérieur du corps de chaque Eglise locale, notre Commission a estimé que toute révision, en vue d'une plus grande précision dans la détermination de la date de Pâques, à laquelle nous fêtons devuis des siècles déjà en commun notre Pâques que cette révision soit remise à un temps plus propice selon le bon vouloir de Dieu.
- 6. La Commission reconnaît l'efficacité des efforts entrepris par le Secrétariat pour la préparation du saint et grand Concile et l'utilité de leur continuation éventuelle dans le futur.
- 7. De même, la Commission considère comme indispensable l'information la plus systématique possible des ouailles au sein de chaque Eglise orthodoxe locale, afin que l'Orthodoxie puisse, dans une largesse d'esprit et de coeur, avancer sur la voie de la réalisation commune en acribie mais aussi dans la fidélité à l'esprit et à la lettre de la décision du Ier Concile oecuménique vers une célébfation commune de la plus grande des Fêtes du christianisme, ce qui était aussi le but de ce saint Ier Concile oecuménique.
- 8. Et puisque nous parlons de l'unité d'esprit dans l'Eglise orthodoxe et de la nécessité de la consacrer également, notre Commission propose ceci : que la présente Conférence déclare que le calendrier et les opinions à ce sujet, ainsi que les situations irrégulières créées par lui ne doivent pas conduire à des divisions, des divergences ou encore des schismes; que même ceux qui ne sont pas d'accord avec leur Eglise canonique doivent adopter le principe vénérable et consacré par la tradition de l'obéissance envers l'Eglise canonique et de leur réintégration en son sein dans la communion eucharistique, et dans la conviction que "c'est le Sabhat qui est fait pour l'homme et non pas l'homme pour le Sabbat" (Marc 2,27).

# RAPPORT DE LA 4e COMMISSION

La définition de normes futures en vue de l'ordination d'évêques choisis parmi les moines simplement rasophores et non parmi ceux qui ont reçu le Grand Schème

La 4e Commission, chargée par le plénum d'étudier la question de "La définition de normes futures en vue de l'ordination d'évêques choisis parmi les moines simplement rasophores et non parmi ceux qui ont reçu le Grand Schème", après s'être acquittée de sa tâche, présente pour ratification par le plénum le texte suivant :

La IIème Conférence panorthodoxe préconciliaire a étudié le thème de la "définition de normes futures en vue de l'ordination d'évêques choisis parmi les moines simplement rasophores et non parmi ceux qui ont reçu le Grand Schème", selon la décision de la Ière Conférence panorthodoxe préconciliaire, à la suite de la demande présentée alors par la sainte Eglise orthodoxe de Bulgarie, qui précisait que ce thème constituait une nécessité ecclésiastique pour elle. Elle présente les constatations suivantes :

1. Le Concile occuménique Quinisexte in Trullo décida l'élection et la consécration épiscopale d'hommes non mariés. En raison de cela, les candidats à l'épiscopat étaient choisis principalement parmi les moines, selon l'antique tradition orthodoxe, sans que cette pratique ait été sanctionnée par la législation canonique de l'Eglise.

La consécration épiscopale de clercs vivant dans la virginité, l'abstinence ou le veuvage, mais n'ayant pas reçu la tonsure monastique était et est en vigueur dans de nombreuses Eglises et leur vie est assimilée à celle des moines, ce qui explique l'apparition historique d'évêques rasophores.

- 2. Ainsi aujourd'hui existe dans les Eglises orthodoxes la pratique de consacrer à l'épiscopat des hommes ayant reçu soit la tonsure monastique, soit le rasophorat. Ces deux pratiques présupposent le témoignage de la grandeur de la dignité épiscopale.
- 3. La Ilème Conférence panorthodoxe préconciliaire, témoigne que les pratiques de consécration épiscopale des différentes Eglises orthodoxes locales, de candidats ayant reçu soit la pleine tonsure monacale, soit la prière du rasophorat, constituent des usages anciens qui ont leur origine dans les temps apostoliques de l'Eglise et qui sont fondés dans sa sainte tradition. Elle constate que ces pratiques sont l'objet du jugement et de la décision des autorités ecclésiastiques des Eglises orthodoxes locales, compte tenu des situations concrètes de ces Eglises.
- 4. Cette Conférence, en rappelant la grandeur de l'institution du monachisme, strictement lié au cas présent à la consécration épiscopale, soit dans son premier degré, le rasophorat, soit dans la tonsure monacale, est convaincue de l'importance de ces pratiques visant le renforcement de la vie monacale, nécessaire au plein essor de la plénitude de l'Eglise.

La IIème Conférence panorthodoxe préconciliaire espère que ce document sera utile pour les besoins de l'Eglise orthodoxe de Bulgarie et pour l'ensemble de l'Eglise orthodoxe.

#### DECISIONS

La IIème Conférence panorthodoxe préconciliaire s'est réunie au Centre orthodoxe du Patriarcat oecuménique du 3 au 12 septembre 1982, suivant l'ordre ecclésial, sur invitation de Sa Sainteté le Patriarche oecuménique Dimitrios Ier et avec l'accord unanime de tous les Primats des Eglises orthodoxes locales. Des délégations de toutes les Eglises orthodoxes ont participé à cette Conférence qui a pris les décisions suivantes sur les thèmes inscrits à l'ordre du jour.

I. Concernant le thème : EMPECHEMENTS AU MARIAGE.

#### DECISIONS PROPOSEES

# AU SAINT ET GRAND CONCILE (\*)

- 1. Concernant la parenté de sang, en ligne directe ou collatérale, l'autorisation par condescendance jusqu'au 5ème degré inclus (canon 54 du Concile Quinisexte in Trullo).
- 2. Concernant la parenté par alliance, l'autorisation par condescendance jusqu'au 5ème degré inclus (canon 54 du Concile Quinisexte in Trullo).
- 3. Concernant la parenté spirituelle par adoption ou par baptême, l'autorisation par condescendance jusqu'au 2ème degré inclus.
- 4. Le mariage qui n'est pas irrévocablement dissous ou annulé et le troisième mariage préexistant constituent des empêchements absolus à contracter mariage, conformément à la tradition canonique orthodoxe qui condamne de manière catégorique la bigamie et le quatrième mariage.
- 5. En ce qui concerne les moines qui, de par leur tonsure monacale, ne peuvent se marier, elle propose la possibilité de contracter mariage si, après avoir quitté, volontairement ou involontairement ou en cas de force majeure, leur identité monacale, ils ont été réduits par une décision ecclésiastique à l'atat laïc.
- 6. Le sacerdoce, à n'importe lequel de ses trois degrés, constitue, selon la tradition canonique en vigueur (canon 3 du Concile Quinisexte in Trullo) un empêchement au mariage.
- 7. Concernant les mariages mixtes contractés entre orthodoxes et nonorthodoxes, d'une part, et orthodoxes et non-chrétiens ou non-croyants, d'autre part:
  - I. le mariage entre orthodoxes et non-orthodoxes est empêché selon l'acribie canonique. Toutefois, il peut être célébré par condescendance et amour de l'homme à la condition expresse que les enfants issus de ce mariage soient baptisés et élevés dans l'Eglise orthodoxe. Les Eglises orthodoxes locales peuvent prendre la décision quant à l'application de l'économie selon les cas précis et leurs besoins pastoraux particuliers.

<sup>(°)</sup> Ces décisions n'ont pas de portée canonique avant que le saint et grand Concile ne se soit prononcé.

- II. Le mariage entre orthodoxes et non-chrétiens ou non-croyants est absolument empêché selon l'acribie canonique. Les Eglises orthodoxes locales peuvent néanmoins décider, en ce qui concerne ce mariage, d'user de l'économie pastorale à l'égard du conjoint orthodoxe compte tenu de leurs besoins pastoraux particuliers.
- 8. Lors de l'application de la tradition ecclésiale concernant les empêchements au mariage, la pratique ecclésiale doit également prendre en considération les prescriptions de la législation civile à ce sujet, sans dépasser toutefois les limites extrêmes de l'économie ecclésiale.
  - II. Concernant le thème : <u>READAPTATION DES PRESCRIPTIONS ECCLESIASTIQUES</u>

    CONCERNANT LE JEUNE CONFORMEMENT AUX EXIGENCES DE L'EPOQUE ACTUELLE.
    - ayant délibéré sur ce thème avec toute l'attention et le soin requis,
    - considérant, toutefois, la préparation faite à ce jour insuffisante et ne permettant pas à l'Orthodoxie de s'exprimer à l'unanimité sur ce point,
    - afin d'éviter une décision hâtive et dans le but de fournir aux Eglises orthodoxes locales l'opportunité de préparer - en fidélité à la condinuité de la tradition - le peuple de Dieu
    - La IIème Conférence panorthodoxe préconciliaire :
- l. invite les Eglises orthodoxes locales à envoyer au Secrétariat pour la préparation du saint et grand Concile leurs remarques à ce sujet, sur la base du dossier déjà constitué,
- 2. renvoie la question pour réexamen à une prochaine Conférence panorthodoxe préconciliaire, après étude préalable par la Commission interorthodoxe préparatoire.
- 3. se prononce pour que la pratique qui nous est léguée reste en vigueur jusqu'à ce que le saint et grand Concile examine la question sur la base des propositions d'une Conférence panorthodoxe préconciliaire chargée de l'étudier.
  - PAR RAPPORT A LA DECISION DU IER CONCILE OECUMENIQUE SUR LA PASCALIE

    POUR CHERCHER UNE MANIERE DE COLLABORATION ENTRE LES EGLISES EN CETTE

    QUESTION AINSI QUE SUR LA QUESTION DE LA CELEBRATION COMMUNE DE

    PAQUES PAR TOUS LES CHRETIENS LE MEME DIMANCHE.
    - La IIème Conférence panorthodoxe préconciliaire :
- 1. A écouté et fort apprécié les explications scientifiques données sur ce thème par des spécialistes en astronomie et a reconnu qu'une détermination plus précise de la date de Pâques toujours le premier dimanche après la pleine lune suivant l'équinoxe de printemps selon la décision du Ier Concile oecuménique de Nicée pourrait, sur la base de ces données scientifiques, contribuer à la solution du problème.

- 2. Procédant à un examen plus approfondi de cette question, tomba d'accord sur les points suivants d'importance capitale :
  - a) que cette question dans son ensemble, au-delà de l'exactitude scientifique, est une question de prise de conscience ecclésiale de l'Orthodoxie une et indivise, dont l'unité ne doit en aucune manière être ébranlée,
  - b) qu'il s'agit là, pour l'Eglise, d'un thème exigeant une évaluation responsable de ses tâches pastorales et des besoins pastoraux correspondants de son troupeau, et
  - c) que dans la situation actuelle de la vie ecclésiale, le peuple fidèle de Dieu n'est pas préparé ou, du moins, n'a pas été suffisamment informé pour faire face et accepter un changement dans la question de la détermination de la date de Pâques.
- 3. Pour toutes ces raisons, elle a estimé que toute révision en vue d'une plus grande précision dans la détermination de la date de Pâques, date à laquelle nous fêtons depuis des siècles déjà en commun notre Pâques soit remise à un temps plus propice selon le bon vouloir de Dieu.
- 4. Considère comme indispensable l'information la plus systématique possible des ouailles au sein de chaque Eglise orthodoxe locale afin que l'Orthodoxie puisse, dans une largesse d'esprit et de coeurs, avancer sur la voie de la réalisation commune en acribie mais aussi dans la fidélité à l'esprit et à la lettre de la décision du Ier Concile oecuménique vers une célébration commune de la plus grande des fêtes du christianisme, ce qui était aussi le but de ce saint Ier Concile oecuménique.
- 5. Déclare que le calendrier et les opinions à ce sujet, ainsi que les situations irrégulières créées par lui, ne doivent pas conduire à des divisions, des divergences ou encore des schismes; que même ceux qui ne sont pas d'accord avec leur Eglise canonique doivent adopter le principe, vénérable et consacré par la tradition, de l'obéissance envers l'Eglise canonique et de leur réintégration en son sein dans la communion eucharistique, cela dans la conviction que "c'est le Sabbat qui est fait pour l'homme et non pas l'homme pour le Sabbat" (Marc 2,27).
- 6. Reconnaît l'efficacité des efforts entrepris par le Secrétariat pour la préparation du saint et grand Concile et l'utilité de leur continuation éventuelle dans le futur.
  - IV. Concernant le thème : <u>DEFINITION DE NORMES FUTURES EN VUE DU SACRE</u>

    <u>D'EVEQUES CHOISIS PARMI LES MOINES SIMPLEMENT RASOPHORES ET NON SEULE-MENT PARMI CEUX QUI ONT RECU LE GRAND SCHEME</u>, thème étudié à la suite de la demande présentée par la sainte Eglise orthodoxe de Bulgarie et qui ne figure pas à l'ordre du jour du saint et grand Concile.

Conformément au mandat reçu de la Ière Conférence panorthodoxe précondiliaire et après avoir étudié la question, la IIIème Conférence panorthodoxe préconciliaire considère que les pratiques de sacre épiscopal suivies dans différentes Eglises orthodoxes locales, de candidats ayant reçu, soit la pleine tonsure monacale, soit la prière du rasophorat, ne se heurtent pas à l'ancienne tradition de l'Eglise.

#### ORDRE DU JOUR

#### DE LA PROCHAINE CONFERENCE PANORTHODOXE PRECONCILIAIRE

La IIème Conférence panorthodoxe préconciliaire a décidé que les sujets suivants, choisis parmi la liste des thèmes du saint et grand Concile, figurent à l'ordre du jour de la IIIème Conférence panorthodoxe préconciliaire.

- l. La réadaptation des prescriptions ecclésiastiques concernant le jeûne conformément aux exigences de l'époque actuelle.
  - 2. Les relations des Eglises orthodoxes avec l'ensemble du monde chrétien.
  - 3. L'Orthodoxie et le Mouvement oecuménique.
- 4. La contribution des Eglises orthodoxes locales à la réalisation des idéaux chrétiens de paix, de liberté, de fraternité et d'amour entre les peuples et à la suppression des discriminations raciales.

Les Eglises orthodoxes locales n'ayant pas encore envoyé les rapports dont elles s'étaient chargées lors de la Ière Conférence panorthodoxe préconciliaire, sont priées de le faire dans les plus brefs délais afin de permettre à la Commission interorthodoxe préparatoire de formuler à temps le point de vue orthodoxe unifié sur les thèmes ci-dessus.

Les Eglises qui n'ont pas encore envoyé les rapports dont elles avaient la charge sur les thèmes à l'ordre du jour de la prochaine Conférence panorthodoxe préconciliaire sont les suivantes :

#### a) Patriarcat d'Alexandrie.

1. Les relations des Eglises orthodoxes avec l'ensemble du monde chrétien.

# b) Patriarcat de Jérusalem

- 1. Du thème : "Les relations des Eglises orthodoxes avec l'ensemble du monde chrétien" :
  - L'Orthodoxie et l'Eglise catholique-romaine
  - L'Orthodoxie et l'Eglise anglicane
- 2. L'Orthodoxie et le Mouvement oecuménique.

#### c) Patriarcat de Russie

- 1. Du thème : "Les relations des Eglises orthodoxes avec l'ensemble du monde chrétien" :
  - L'Orthodoxie et les anciennes Eglises orientales.

# d) Patriarcat de Bulgarie

- 1. Du thème : "Les relations des Eglises orthodoxes avec l'ensemble du monde chrétien" :
  - L'Orthodoxie et les anciennes Eglises orientales
  - L'Orthodoxie et l'Eglise vieille-catholique
  - L'Orthodoxie et l'Eglise anglicane.

# e) Eglise de Grèce

- 1. La réadaptation des prescriptions ecclésiastiques concernant le jeune conformément aux exigences de l'époque actuelle.
- 2. Les relations des Eglises orthodoxes avec l'ensemble du monde orthodoxe.

# f) Eglise de Finlande

1. Les relations des Eglises orthodoxes avec l'ensemble du monde chrétien.

A noter que, concernant le thème "Contribution des Eglises orthodoxes locales à la réalisation des idéaux chrétiens de paix, de liberté, de fraternité et d'amour entre les peuples et à la suppression des discriminations raciales", toutes les Eglises orthodoxes - c'est-à-dire l'Eglise de Grèce et de Tchécoslovaquie ainsi que l'Eglise de Bulgarie, laquelle s'est chargée d'étudier la question par la suite et à titre conplémentaire - ont fait parvenir à temps leurs rapports au Secrétariat pour la préparation du saint et grand Concile. Ce dernier les a déjà soumis aux Eglises orthodoxes locales.

Centre orthodoxe du Patriarcat oecuménique Chambésy-Genève Le 11 septembre 1982.

## DISCOURS DE CLOTURE

# DE LA IIE CONFERENCE PANORTHODOXE FRECONCILIAIRE PRONONCE PAR S.E. LE METROPOLITE MELITON DE CHALCEDOINE

le samedi 11 septembre 1982

Frères bien-aimés et respectés participant à cette conférence,

Les travaux de cette conférence panorthodoxe préconciliaire se terminent aujourd'hui en aboutissant à des décisions concrètes proposées au saint et grand Concile de notre Sainte Eglise orthodoxe.

A la fin de la tâche qui nous a été assignée par nos Saintes Eglises locales, c'est-à-dire par l'ensemble de l'Orthodoxie, il convient de dire avec saint Jean Chrysostome : "Gloire à Dieu pour tout !". Inspiré non par les paroles faciles de la démagogie mais par l'épreuve vécue, par l'expérience personnelle, les persécutions subies jusqu'à la mort et perpétrées par les démagogues du pouvoir spirituel établi, ce grand et saint Père, docteur de l'univers et interprète de la divinité tri-solaire, nous a enseigné que l'on ne rend pas gloire à Dieu seulement pour les choses agréables et faciles, pour une anesthésie béatifiante, pour la tranquillité d'un eudémonisme spirituel, forme la plus remarquable mais aussi la plus dangereuse de l'eudémonisme de la société de consommation contemporaine. Eudémonisme en effet, c'est-à-dire recherche du bien-être, problème majeur de notre époque et dont tout le poids et la responsabilité incombent à la société de consommation et constitué par l'interpénétration de deux aspects, de deux états de ces deux réalités que sont l'eudémonisme spirituel et l'eudémonisme matériel.

Depuis l'année 1961 nous nous rassemblons pour nous pencher sur le problème de l'eudémonisme spirituel, et depuis lors nous luttons pour donner une réponse coordonnée à l'exigence angoissée de notre époque à être délivrée de cette maladie de notre siècle. Nous nous sommes efforcés et nous nous efforçons de donner une réponse sur le plan spirituel. Au cours de cette recherche qui se déroule à un rythme lent mais cemendant sans discontinuer et avec persévérance, nous avons découvert qu'avant de donner une réponse aux problèmes de notre siècle et de trouver la recette pour guérir la maladie de ce siècle, il nous fallait nous donner d'abord, et ceci précède cela, une réponse à nousmêmes comme Eglise, à nos propres problèmes qui jaillissent inéluctablement de notre environnement d'eudémonisme spirituel.

Ici donc, comme il ressort de nos discussions, nous avons en fin de compte découvert que nous ne sommes pas encore prêts à résoudre les problèmes des autres parce que nous ne les connaissons pas bien ni n'avons encore résolu nos propres interrogations, et que nous nous trouvons encore souvent en l'état d'une tranquillité béate, nous reposant sur l'héritage des Pères qui, eux, avaient réellement étudié des situations qui à leur époque s'opposaient à l'esprit, qui avaient été réellement éprouvés, qui avaient réellement fait face à ces situations jusqu'au martyr et à la mort. Nous avons abouti douloureusement à cette constation et à cette vérité, mais il n'y a pas d'accouchement sans douleur. Il nous a donc fallu passer par l'épreuve pour aboutir à cette constatation, à cette connaissance de soi qui est le point de départ fondamental de la renaissance.

De ce point de vue, cette conférence peut s'inscrire dans l'histoire de l'évolution de nos relations panorthodoxes comme un tournant réellement historique. Elle l'est en effet; je m'explique : non pas arbitrairement mais résumant et récapitulant ce qui a été dit ici, reconnu et confessé sincèrement, honnêtement, directement, non par crainte des réalités mais par crainte de Dieu. ce qui a été exprimé avec audace chrétienne dans la crainte du jugement divin et des événements qui surviendront. Je dis donc en toute humilité que notre conférence a une portée historique parce qu'elle a atteint ce point important de maturité où nous reconnaissons n'être ni prêts ni préparés. Je dis cela non point évidemment sur le plan technique, ni lorsqu'il s'agit d'exprimer à partir des manuels de théologie ce que professe l'Orthodoxie - cela est connu de tous - mais du point de vue de notre incapacité pastorale, c'est-à-dire de notre ignorance des exigences réelles de nos fidèles, de leur angoisse, de leurs problèmes, de nos fidèles dans leur ensemble, dans leur totalité, dans ce qui mérite vraiment le nom de plérôme, non pas de cette partie des fidèles tout à fait digne de louange qui entoure immédiatement l'évêque en toute fidélité, avec dévouement, piété et discipline, mais de cette majorité qui ne se rassemble mas aux vigiles dans les lieux de culte mais dans les discothèques, qui n'est pas présente à la Divine Liturgie du dimanche ou des jours de fête à l'áglise mais que l'on trouve sur la place du village ou de la ville avec la guitare entre les mains, qui part en excursion à la mer ou à la montagne et qui, en dernière analyse psychologique de son subconscient est à la recherche de Dieu.

C'est ce fait que notre rencontre, rencontre d'évêques et de théologiens tous responsables, a abouti non point à la proclamation de solutions faciles et spectaculaires mais à cet événement d'importance que nous venons d'évoquer, et y a abouti avec douleur. C'est ce fait, dis-je, qui justifie l'exclamation de saint Jean Chrysostome "Rendons gloire pour tout!", c'est-à-dire rendons gloire à Dieu pour toutes les épreuves qu'a traversées cette conférence pour être conduite jusqu'à ce moment capital pour toute l'évolution ultérieure de la préparation du Saint et Grand Concile où nous reconnaissons notre situation spirituelle présente, notre niveau, notre responsabilité, nos capacités, ou plutôt et surtout notre incapacité comme Eglise à dresser le bilan spirituel, à établir le budget prévisionnel nécessaire pour gérer les affaires de l'Orthodoxie.

Frères, en guise de conclusion de nos travaux je n'ai d'autre projet que de tenter d'exprimer l'esprit général et le caractère propre de cette conférence. Je pense, pour ma part du moins, que nous devons être reconnaissants envers Dieu de ce que, par delà le vacarme des mots, par delà les différentes argumentations, nous avons été finalement conduits à l'essentiel. Mis à part ce fait que nous avons atteint à l'essentiel, c'est-à-dire à la carence de notre responsabilité en tant qu'Eglise, en égard à une exacte constatation des besoins de nos fidèles, à la carence de notre effort pour enseigner le peuple de Dieu, pour le mettre au courant, pour dialoguer avec lui directement en ce qui concerne les thèmes du Grand Concile, nous n'avons rien d'important ni de frappant à communiquer en retournant chacun chez soi.

Nous avons ici confirmé la foi et la tradition de nos pères qui n'ont pas besoin de notre confirmation à nous, indignes que nous sommes - ils trillent par eux-mêmes - mais c'est nous seulement qui avons besoin de la confession de leur foi. Toutefois, de cette constation et de cet aveu sincères et honnêtes, tels qu'ils jaillissent des présentes discussions, de ce qui a été enregistré dans les procès-verbaux de la conférence, il ressort un message lumineux et plein d'espérance, message qui s'adresse à nous-mêmes, aux Eglises que nous représentons. Un message de repentir, repentir de n'avoir pas accompli notre devoir. De cette conférence nous retournons vers nos fidèles non pour leur demander de se repentir, mais pour leur manifester notre repentir.

Ceci constitue aussi d'autre part notre message spirituel le plus profond à l'adresse du monde entier, un message essentiellement caractéristique de

l'Orthodoxie car il n'est pas décrété d'une chaire ou par une autorité indépendante de la volonté et de la conscience de l'ensemble des fidèles. Car si elle a délaissé la tâche indispensable de consulter avec le peuple fidèle de Dieu l'ensemble du peuple chrétien, si elle n'a ni complété ni accompli cette tâche, la hiérarchie de l'Eglise a la force et l'audace de reconnaître et de confesser sa situation et de se mettre elle-même en situation de repentir et non pas de faire supporter aux fidèles le poids de ce repentir.

C'est dans cet esprit, qui est l'esprit de cette conférence, que je me suis efforcé de dégager par la méditation et la prière, que je salue le terme de nos travaux. Je remercie toutes les vénérables délégations et chacun d'entre nous, membres de la conférence pour vos propositions constructives. Me repentant de ce que j'ai dit et fait dans l'exercice de mes fonctions et de ce qui peut être jugé contraire à la Loi de Dieu et à la charité et à la pensée chrétienne, je vous demande, je vous demande à tous pardon, Frères.

Je remercie tous ceux qui ont contribué à la préparation et à l'organisation et à la conduite à bonne fin de la présente conférence. En premier lieu je remercie Mgr Damaskinos, métropolite de Tranoupolis, secrétaire pour la préparation du Saint et Grand Concile. Il n'a réellement épargné aucune peine, aucun sacrifice personnel et il n'a rien omis des instructions du Patriarcat occuménique afin que ne soient pas épargnés les moyens financiers nécessaires au service de chaque Eglise locale en vue de faciliter leur tâche en les tenant au courant des textes, des réactions transmis au secrétariat par toutes les autres Eglises locales concernant les thèmes proposés au Concile, ni les autres dépenses nécessaires à la convocation de la présente conférence et aux inévitables obligations et manifestations s'y rattachant. Tout ceci aux frais du Patriarcat occuménique. Mgr le secrétaire l'a accompli fidèlement et au mieux.

C'est pourquoi je ressens le besoin non seulement de la part du Patriarcat oecuménique mais aussi au nom de cette conférence, de le féliciter et de le remercier et avec lui tous les autres aussi qui servent dans ce secrétariat et dans ce Centre, clercs et laïcs, hommes et femmes, tous ceux qui offrent un concours bénévole, qui par leur présence silencieuse et leur travail dans cette conférence ont apporté leur plus grande contribution à la conduite à bonne fin des travaux de la conférence.

Il n'est pas aisé de mentionner tous ceux, jusqu'à la dernière personne, qui ont contribué à ce que ne trébuche nulle part le déroulement régulier de cette conférenc, c'est pourquoi je me trouve en peine de savoir par où commencer et par où finir. Commencerai-je ou finirai-je par les secrétaires, les dactylographes, les traducteurs et traductrices, les éboueurs, les balayeurs et les femmes de ménage, les conducteurs d'automobiles, et en général ceux qui d'une manière ou d'une autre et par tous les moyens, avec amour, attention et délicatesse ont apporté leur aide en faveur de notre conférence soit par leur fonction officielle, soit volontairement.

Exprimant l'esprit de la conférence, j'adresse un chaleureux merci à tous indistinctement, à ceux dont j'ai fait mention et à ceux que j'ai omis, et enfin, vous disant à tous Frères bien-aimés et membres de cette conférence le mot de la fin, je vous souhaite un bon retour chacun chez soi pour la mise en valeur en toute sénérité par nous et par nos Eglises des travaux de la présente conférence. Je souhaite votre retour en bonne santé, et avec la puissance de l'Esprit aux conférences panorthodoxes à venir, en vue de l'achèvement de l'oeuvre du Saint et Grand Concile dont la date sera fixée par les desseins insondables du Seigneur de l'Eglise.

#### HOMELIE

DE S.E. LE METROPOLITE MELITON DE CHALCEDOINE

PRESIDENT DE LA IIE CONFERENCE PANORTHODOXE PRECONCILIAIRE

PRONONCEE AU COURS DE LA SAINTE CONCELEBRATION DES CHEFS

DES DELEGATIONS DES EGLISES ORTHODOXES

A L'OCCASION DE LA CLÔTURE DE LA CONFERENCE

le dimanche 12 septembre 1982

Chers frères,

Cette homélie s'adresse non à la Conférence panorthodoxe préconciliaire, mais à vous, les chrétiens orthodoxes bien-aimés, qui représentez ici en ce moment le peuple fidèle de notre Eglise orthodoxe.

C'est devant vous, avec vous, que nous avons ouvert les travaux de cette Conférence, c'est avec vous, devant vous, que nous les concluons.

Et nous concluons cette Conférence panorthodoxe avec une réunion eucharistique panorthodoxe, avec la célébration de la Pivine liturgie de saint Jean Chrysostome.

Cette Divine liturgie qui est la nôtre, et qui est célébrée par l'évêque orthodoxe canonique ou le prêtre orthodoxe canonique qui légitimement le remplace, notre communion dans l'Eucharistie, est le fondement et le sommet, elle est le tout de notre Orthodoxie.

C'est à travers elle que s'expriment la foi chrétienne droite et l'ordre canonique de notre Eglise. C'est elle qui complète et parachève et transcende toute rencontre et réunion et conférence panorthodoxe. C'est elle la couronne des Conciles oecuméniques. Et même quand ces Conciles ne sont pas convoqués, même quand les Conférences panorthodoxes ne se réalisent pas, l'Orthodoxie, malgré cela, continue la célébration du sacrement de l'Eglise, l'Eglise Une, Sainte, Catholique et Apostolique du Symbole de notre Foi. Elle continue à annoncer les deux sources de la Sainte Révélation, l'Ecriture Sainte et la Tradition Sainte, et proclame au monde son Sauveur, notre Seigneur Jésus-Christ, précisément avec et à travers la Divine liturgie.

Ce que nous avons accompli dans notre Conférence et ce que nous avons omis, nos bonnes intentions et nos faiblesses, notre tristesse et notre espérance, tout cela nous l'avons apporté aujourd'hui avec les Saints Dons et nous l'avons déposé à l'autel et nous avons prié le Seigneur, qui est venu et qui est ici présent avec tout son Corps sur cet autel, de le transformer en vie de cette Eglise, que Lui-même a fondée avec Son Sang précieux versé pour la vie et le

salut du monde.

Et nous avons célébré cet office dans la communion des évêques et la communion du fidèle peuple de Dieu.

C'est là vraiment une admirable plénitude d'unité liturgique et elle exprime admirablement l'unité de l'Eglise et de l'Orthodoxie.

Frères,

C'est avant tout cette unité de l'Orthodoxie que nous avons pris soin d'exprimer en premier lieu dans cette Conférence panorthodoxe - avec vous, ainsi que nous sommes ici avec vous, non sans votre compréhension et votre opinion, non en dehors de votre réalité et de vos problèmes.

Ce que je viens de dire, dans le langage théologique s'exprime de la manière suivante : <u>unité de l'Eglise orthodoxe</u> et <u>conscience de l'Eglise orthodoxe</u> (ce qui implique que, dans le terme Eglise, est contenue toute sa notion, c'est-à-dire vous, sa plénitude).

Mes frères bien-aimés,

Je ne vous occuperai pas ici, maintenant, avec les détails des travaux de notre Conférence. Vous apprendrez cela du communiqué qui a été publié hier et qui en énumère en détail les thèmes et nos décisions respectives.

Ce que je désire vous communiquer - et que je considère indispensable de faire immédiatement après notre Conférence au cours de cette première rencontre, cette première communication qu'elle a avec vous, la plénitude de l'Eglise - est ceci : que plus que toute autre fois dans le passé, nous avons pris conscience ici, cette fois - et cela d'une manière manifeste, en tant qu'Eglise ayant des responsabilités pastorales et administratives - qu'il ne nous est pas possible de progresser vers le saint et grand Concile, premièrement sans une unité solide de l'Orthodoxie et deuxièmement sans vous consulter, sans avoir votre opinion.

Ici, cette fois, au-delà de nos décisions ecclésiales modestes sur des questions de notre ordre du jour, nous avons fait l'importante découverte que vous aussi vous existez, non pas, bien sûr, dans le sens d'un petit nombre de personnes pieuses - auxquelles est dû tout notre respect, tout honneur et toute louange - mais que vous existez vous, la plénitude de l'Eglise dans le plein sens du terme, vous tous que nous avons baptisés au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit dans le baptistère de la foi orthodoxe et, par la suite, nous ne vous avons pas nourris de la catéchèse chrétienne, nous étant contentés du Credo récité par le parrain et vous ayant abandonnés à votre sort. Et nous avons dit - non ce n'est pas moi qui le dis - c'est l'esprit de la Conférence : il faut vous demander pardon.

C'est là une découverte importante, un départ important. Mais il ne suffit pas. C'est pour cela que nous avons dit aussi que nous devons entamer un dialogue avec vous. Non pas un dialogue général et abstrait, mais un dialogue de pasteur avec son troupeau dans chaque lieu, c'est-à-dire dans chaque paroisse, dans chaque village, dans chaque ville, dans chaque diocèse, dans chaque Eglise autocéphale. Un dialogue depuis les racines jusqu'au sommet. C'est cela notre responsabilité de pasteurs, d'évêques - et nous l'avons reconnu.

Tout ce que je viens de vous dire maintenant est non pas l'interprétation mais l'expression sommaire de l'esprit, de l'objet de notre Conférence. Et vous le constaterez vous-mêmes quand les Actes de cette Conférence seront publiés.

La technique du dialogue, sa méthode, fera l'objet des soins de chaque Eglise locale et de chaque pasteur responsable. Pourtant, aucun de nous ne peut ignorer l'évolution de notre époque dans la méthodologie des dialogues. Aucun de nous ne peut ignorer dans le contexte d'un dialogue sur les choses vraiment essentielles l'importance de deux institutions décisives qui façonnent dans le monde actuel l'opinion publique: je veux dire l'institution des relations publiques et celle des mass médias.

Personne, disé-je, ne peut ignorer ces deux institutions - sauf ceux qui ont l'auto-complaisance et l'auto-suffisance et persistent à rester sous un couvercle de verre ou dans le rempart de l'assurance peu sûre du traditionnel, tout simplement parce que cela leur est dicté par leurs intérêts, leur opportunisme et les buts particuliers qu'ils poursuivent.

Je descends par nécessité à ces détails premièrement pour rappeler à moimême et à mes frères, pasteurs comme moi dans l'espace de l'Orthodoxie, ce que certains participants à notre Conférence, avec beaucoup de réalisme et de courage, ont appelé la conception et la manière néo-médiévale de faire face par l'Eglise aux exigences de notre époque. Et quelle époque! Une époque dans laquelle tout est mis en question, tout est contesté, tout est discuté et tout est mis en danger. Une époque dans laquelle l'Antéchrist emploie toute cette technique et l'exploite avec une - disons le mot - habileté satanique, et même jusqu'au point - si adroitement choisi - d'utiliser à ses fins le terrain de football!

Quel évêque parmi nous a réussi à saisir ce vrai mystère que représente le terrain de football ? Et quel évêque a réussi à diriger le pôle d'attraction de ce terrain vers son Eglise ? Mais la question la plus importante est bien celleci : quel pasteur s'est intéressé et s'est occupé et a travaillé afin de gagner pour le Christ ces idoles de l'opinion publique contemporaine, les vedettes du "foot", et les transformer, dans ce même terrain, en apôtres et évangélisateurs ?

Mais, frères, le temps à ma disposition ne suffira pas pour que je puisse décrire tout notre néo-médiévalisme.

Et maintenant je viens au deuxième point de mon homélie, à l'annonce de la parole de Dieu qui est plus tranchante que le couteau même le plus tranchant (cf. Hebr. 4,12), un couteau non pas mortel mais qui sauve, un couteau de chirurgien.

Donc, cette parole de Dieu, que nous avons entendue aujourd'hui au cours de la divine liturgie dans la péricope de Jean l'Apôtre et Evangéliste, avec les paroles du Seigneur Jésus: "car Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde afin de juger le monde mais afin que le monde soit sauvé par Lui." (Jean 3,17).

Donc, le Christ lui-même dit : Dieu ne m'a pas envoyé, moi son Fils, afin de vous juger et de vous condamner, mais afin de vous sauver. Et non seulement vous, mais le monde entier. De ne pas juger le monde entier, de ne pas le condamner maintenant, mais - maintenant - de le sauver.

C'est nous qui avons mal interprété cette première venue du Seigneur dans le monde comme une venue de jugement, de blâme, de condamnation. Et nous sommes devenus, en tant qu'annonciateurs du Christ et de Son Evangile, plus royalistes que le Roi, plus christiques que le Christ, nous sommes devenus des juges plutôt que des annonciateurs de salut. Et nous avons ainsi cueilli les fruits : nous sommes soumis au jugement de ceux que nous avons jugés. Nous, non le Seigneur, car Sa Parole à Lui est toujours la même, claire et immuable : moi, je ne suis pas venu pour vous juger, je suis venu pour vous sauver.

Sa première venue est une venue de salut et non de jugement. Bien sûr, la deuxième venue aura lieu, elle aussi. Celle-là sera le jour du jugement de nous tous.

Je ne me sens pas le besoin de prolonger mon discours afin de développer ce deuxième message évangélique. Il est si clair, si simple, si bref, si puissant, si tranchant qu'en effet il nous justifie, nous guérit et nous donne la santé qui vient après une opération d'un cancer.

C'est là un message et une prédication générale qui s'adresse à chaque chrétien, à chaque fidèle, à chaque înfidèle, à chaque être humain.

Ici, dans notre cas, que cette parole du Christ, si douce, si soulageante, mais aussi si terrible, complète les décisions de notre conférence, ses résultats, son esprit, et donne à tous ceux qui sont appelés à transmettre le message de la Conférence au monde la direction pour son application, c'est-à-dire : que tout doit être inspiré non pas par un esprit et une intention de jugement, de blâme et de condamnation, mais par l'intention de servir et d'avoir pour but le salut de l'homme et du monde entier afin que Dieu soit glorifié. Amen.

# LISTE DES PARTICIPANTS

## PATRIARCAT OECUMENIQUE

Métropolite MELITON de Chalcédoine Métropolite CHRYSOSTOME de Myre Métropolite BARTHOLOMEE de Philadelphie Métropolite SILAS de New-Jersey, conseiller Père Boris BOBRINSKOY, conseiller

# PATRIARCAT D'ALEXANDRIE

Métropolite SYNESIOS de Nubie Métropolite PARTHENIOS de Carthage Métropolite PIERRE d'Aksoum

# PATRIARCAT D'ANTIOCHE

Métropolite GEORGES du Mont-Liban Métropolite SPYRIDON d'Helioupolis Dr Samir GHOLAM

# PATRIARCAT DE JERUSALEM

Métropolite GERMAIN de Petra Prof. Georges GALITIS Prof. Vlassios PHEIDAS

## PATRIARCAT DE MOSCOU

Métropolite PHILARETE de Kiev et Galicie Métropolite PHILARETE de Minsk et de Biélorussie Métropolite JUVENAL de Kroutitsy et Kolomna Père Vital BOROVOY, conseiller Grégoire SKOBEI, conseiller Boris NELIOUBOV, interprète

# PATRIARCAT DE SERBIE

Evêque SAVVAS de Choumadie Prof. Dr Stoyan GOSEVIC

## PATRIARCAT DE ROUMANIE

Métropolite THEOCTISTE de Moldavie et Suceava Métropolite NICOLAS du Banat Evêque VASILE Tirgovisteanu Père Ion BRIA, conseiller Dr Dan-Ilije CIOBOTEA, conseiller

# PATRIARCAT DE BULGARIE

Métropolite PANKRATIJ de Stara Zagora Métropolite PHILARETE de Vidin Métropolite KALLINIK de Vratsa Père Nicolas CHIVAROV, conseiller Ivan JELEV, interprète Petko BALDGIEV, interprète Svetoslav PIPEROV, interprète

#### ECLISE DE CHYPRE

Métropolite CHRYSOSTOME de Paphos Métropolite GREGOIRE de Kyreneia Dr André MITSIDES

#### ECLISE DE GRECE

Métropolite BARNABAS de Kitros Métropolite CHRYSOSTOME de Péristérion Métropolite MELECE de Nicopolis et Preveza Prof. Jean CALOGIROU, conseiller Prof. Vlassios PHETDAS, conseiller

#### EGLISE DE POLOGNE

Evêque SAVVAS de Gdansk et Bialystok Père A. SEMENIUK Dr Jan ANCHIMIUK

# EGLISE DE GEORGIE

Archevêque JEAN de Shkondidi Archevêque DAVID de Soukhoumi et d'Abkhazie Evêque ANANIE de Meskheti et Djavaheti

# EGLISE DE TCHECOSLOVAQUIE

Métropolite DOROTHEE de Prague Père Jaroslav SUVARSKY Diacre Dr PRUZINSKY

# EGLISE DE FINLANDE

Métropolite JEAN d'Helsinki Evêque ALEXIS de Joensuu Père Matti SIDOROFF

Les actes complets de la Deuxième conférence préconciliaire sont publiés par le Secrétariat pour la préparation du Concile de l'Eglise orthodoxe, dans la collection "Synodica". Ils sont à demander au Centre orthodoxe du Patriarcat oecuménique, 37, chemin de Chambésy, CH 1292 CHAMBESY, Suisse.